



D é c e m b r e 2 0 1 9

1 1 / 2 0 1 9

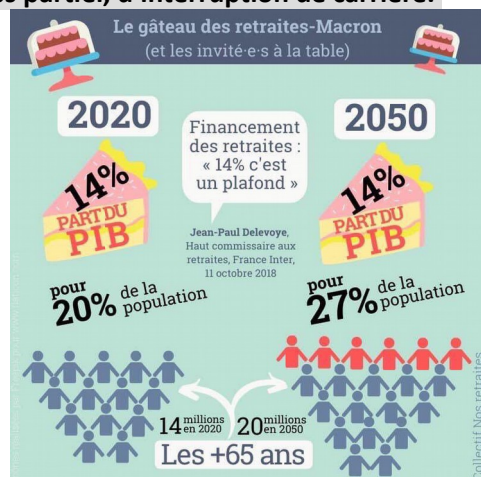
e-mail : fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr

Communiqué de presse

RETRAITES : PREMIÈRE RÉACTION À L'ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE

Le bureau confédéral de **FO** constate que le Premier ministre a confirmé essentiellement la volonté du gouvernement de mettre en place un régime unique par points supprimant l'ensemble du système existant et ses régimes. Il accélère même le calendrier législatif avec l'annonce d'un projet de loi en conseil des ministres le 22 janvier et sa présentation au parlement fin février.

FO constate aussi que sur chacun des aspects des conséquences de ce régime, le premier ministre a confirmé la justesse des analyses qu'elle a exprimé publiquement sans relâche : **le régime unique par points n'améliorera pas les droits mais les dégradera, du fait du passage au calcul sur les meilleures périodes de la vie active à l'obligation d'acheter des points tout au long de la vie active, y compris dans les périodes de bas salaire, de temps partiel, d'interruption de carrière.**



Les mesures annoncées sont en fait des compensations aux difficultés rencontrées par les salariés et souvent les salariées dans l'emploi mais qui existent aujourd'hui dans le système actuel avec le Fonds de solidarité vieillesse, financées par la CSG sur les revenus du patrimoine et non comme demain sur le recul de l'âge de la retraite.

A ce sujet, **FO** constate que le premier ministre confirme la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans, qui pénalisera par une décote (malus) celles et ceux qui voudront faire valoir leur droit à pension à 62 ans. Cela va à l'encontre au demeurant de l'affichage de la plus grande liberté !

Cela va aussi à l'encontre de ce que l'on nous rappelle comme étant un engagement de campagne puisque la réforme ne devait ni conduire à de nouvelles économies sur les retraites ni reculer l'âge de départ !

FO ne peut que déplorer et dénoncer que le projet soit de fait la marque d'une démission devant l'inéluctabilité des petits jobs (caissières à temps partiel, livreurs à vélo ...), dans la mesure où plutôt que de combattre résolument le chômage et la précarité, le premier ministre explique qu'il faut adapter notre système de retraite «au nouveau visage de la précarité».

Incontestablement la mobilisation exceptionnelle et la grève engagée le 5 décembre conduisent le gouvernement à retarder l'application effective à la génération 1975 plutôt qu'à la génération 1963 comme initialement prévu.

Pour **FO** cela ne peut que confirmer la nécessité de renforcer cette mobilisation.

FO appelle l'ensemble des salariés du privé et du public à s'y associer.

FO le réaffirme, nous devons préserver notre système de retraite et ses régimes. Nous sommes prêts à négocier pour son amélioration.

